

## REPONSE A ADELISO

### 1 Qui êtes-vous ? Votre équipe

Un Maire doit avoir une vision d'avenir à 10 ans pour sa commune et savoir gérer les moyens humains et financiers mis à sa disposition. Il doit avoir à la fois une dimension stratégique et opérationnelle.

### 2 Notre liste

La liste est composée de 31 conseillers

- 20 à 40 ans : 6
- 40 à 65 ans : 21
- Plus de 66 : 4

Notre liste compte de nombreux jeunes retraités disponibles

### 3 Brest métropole

Non nous n'envisageons pas de fusion. La question a été tranchée. Les élus de la communauté de communes ont rejeté par une écrasante majorité le projet de fusion : cette décision sera respectée dans le futur. Cependant nous avons à poursuivre et développer nos coopérations avec le pays de Brest qui existent dans les domaines de la santé, la culture, l'accès à l'emploi et la formation.

Comment améliorer les liaisons entre Brest et Quimper ?

Nous souhaitons développer des moyens de transport complémentaires en direction des métropoles : un transport collectif respectueux de l'environnement de type minibus électriques à des horaires adaptés aux besoins divers des citoyens ( santé, sports, culture ..)Nous rechercherons des partenariats financiers : collectivités, organismes sociaux, entreprises. Pour viabiliser ce service.

## II CLIMAT

### 1 Connaissez-vous les conséquences prévisibles du changement climatique pour la commune et la communauté de communes ?

Nous avons pris connaissance des études du GIEC qui évoquent une fourchette d'élévation des températures et du niveau de la mer. Cependant nous n'avons pas de visibilité précise pour la commune à court terme.

### Conserver les ressources en eau potable ?

La collectivité est confrontée au problème de vétusté des réseaux entraînant d'importantes fuites.

La poursuite de l'entretien et la rénovation des réseaux d'alimentation pour éviter les pertes et le gaspillage sera engagée.

Des mesures complémentaires sont nécessaires, telle la réduction de la pression dans le réseau, actuellement trop forte dans certains endroits, permet de réduire de façon significative les pertes en eau de longue durée causée par des petites fuites non visibles.

Des mesures incitatives pour l'installation de collecteurs d'eau de pluie chez les particuliers seront à poursuivre ainsi que la récupération des eaux de pluie pour l'usage de la collectivité (nettoyage de véhicules, arrosage des espaces ...)

### Prévenir la submersion marine ? et risques d'inondations ?

Nous avons à prendre en considération le risque de submersion marine et nous y veillerons auprès des acteurs compétents. Dans un premier temps, nous actualiserons le plan de prévention des risques. De plus la sécurisation des installations électriques sera programmée avec les services du SDEF.

Des actions de prévention (curage des fossés et des rus, entretien des cours d'eau..)

Aménagement de la zone humide du Loc'h en lien avec la biodiversité afférente.

### 2 L'accueil des migrants climatiques

Nous sommes sensibles à la problématique des flux migratoires climatiques et politiques mais nous ne sommes pas compétents pour gérer les demandes d'asile. Cependant nous serons à l'écoute des associations qui interviennent dans le domaine (secours populaire, secours catholique, restos du cœur..).

### 3 Que prévoyez-vous pour développer les énergies renouvelables ?

Nous avons d'abord à veiller à consommer moins d'énergie par une meilleure isolation des habitations. Nous avons à inciter la construction de bâtiments passifs en matière d'énergie. En tant que commune, nous avons sur ce plan à être exemplaire dans nos projets de rénovation et de construction.

Nous avons à développer les pratiques qui économisent l'eau : collecte des eaux pluviales..

Les initiatives privées portant sur l'installation de panneaux solaires, d'éoliennes seront encouragées.

## **III POLLUTION**

### 1 Prévoyez-vous un plan, au minimum, décennal de remplacement des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ?

Le problème majeur est lié aux infiltrations des eaux pluviales dans le réseau de collecte des eaux usées car il est vieillissant et poreux. Ainsi aujourd'hui la station de Lostmarc'h traite 40 % d'eaux pluviales. Aussi nous prévoyons une accélération de la rénovation des réseaux d'eaux usées par chemisage si cela est possible ou par renouvellement lorsqu'il s'impose. Dans le même temps nous

avons à augmenter la capacité des bassins tampons pour maîtriser les périodes de pointe des effluents. Ce programme constitue une priorité budgétaire.

## 2. Que prévoyez-vous pour décontaminer les coquillages ?

Il existe un lien entre la contamination des coquillages et le problème d'infiltration des eaux pluviales qui obèrent les capacités de traitement de la station lors de fortes pluies.

Cependant il existe aussi d'autres sources de pollution telles que celles qui proviennent de l'agriculture. Enfin ces pollutions peuvent aussi provenir des autres communes : il convient donc d'organiser des actions concertées avec les autres acteurs tels que le PNRA ou le Comité de Bassin pour réduire toute pollution des eaux.

## 3 Prévoyez-vous d'aider les agriculteurs pour faire face aux nouvelles réglementations ?

Ces mesures bien que nécessaires ne relèvent pas de la compétence de la commune mais de l'Etat.

Aujourd'hui, des MAEC ou mesures agro environnementales existent pour accompagner les agriculteurs dans le cadre de l'éco conditionnalité : elles favorisent notamment la conversion des productions en bio, la biodiversité..

A l'échelle de la commune, nous soutiendrons les agriculteurs qui souhaitent commercialiser leurs produits en circuit court par la mise à disposition d'un local adapté.

## **IV URBANISME**

### Quels moyens envisagez-vous de mettre en œuvre pour exercer votre rôle de police de l'urbanisme ?

Le PLUI de la commune a été approuvé par le Conseil Communautaire le 17 février 2020.

Cependant, la commune conserve l'exercice de la police de l'urbanisme et le Maire aura à cœur de l'exercer pour faire respecter les règles issues du PLUI. Par ailleurs, la commune doit s'attacher à mettre en œuvre les objectifs du schéma régional d'aménagement de développement durable du territoire dans le cadre d'une contractualisation avec la région. Ainsi l'examen de nouveaux projets exigera une vigilance particulière pour préserver les zones humides et la biodiversité.

## **V TOURISME**

### Quelle est votre politique de gestion prenant en compte l'évolution du tourisme sur la presqu'île ?

La conjugaison du développement touristique avec la préservation de l'environnement est un défi majeur pour notre commune. Il est nécessaire de protéger certains espaces naturels d'une sur fréquentation touristique (Ile vierge, Cap de la chèvre..)A cet effet la réglementation des sites d'exception, ou « grand site » permet à l'Etat d'octroyer un label sous condition. Ce cadre incite la commune à co construire un projet qui réponde au principe de développement durable et qui respecte « l'esprit des lieux » dans son mode de gestion et de mise en valeur. Avec le même objectif, une demande d'inscription des sites précités dans le dispositif « Géopark » a été formulée. Nous avons à étudier les avantages et contraintes de ces réglementations pour atteindre nos objectifs.

2 Quels dispositifs respectueux de l'environnement envisagez-vous pour accéder aux plages et sites remarquables ( parkings, navettes..) ?

D'ores et déjà, comme nous l'avons mentionné dans notre programme, nous souhaitons aménager les abords des plages pour préserver leur beauté et propreté : parkings, toilettes sèches et poubelles dédiées.

Nous favoriserons aussi les déplacements « doux » par la création de pistes cyclables et aménagements pour les vélos. Enfin nous développerons un service de transport collectif, de type navettes entre les quartiers, qui permettra aussi d'accéder aux plages, lors de la saison touristique. L'ensemble des moyens contribuera à diminuer le recours au véhicule individuel.

Fait à Crozon

Le 3 mars 2020

Jean Luc Guennegues.